



SECTION DE LA MARNE

AUDIOCONFÉRENCE du 10 avril 2020

Liste (non exhaustive) des questions

- Quels sont les effectifs actuellement déployés dans les services pour la réalisation du plan de continuité de l'activité ? En présentiel, en télétravail ? Combien de personnes sont présentes dans chacun des sites ?
- Evolution des cas avérés, des cas probables de covid19, d'hospitalisation ? Fermeture de services ou mise en quarantaine ?
- Les services sont-ils toujours correctement dotés en gel, lingettes, gants ? Réussissez vous toujours à maintenir le stock de ces consommables, voire même à l'augmenter dans la perspective du déconfinement ?
- Point sur le ménage dans chacun des sites ?
- Le registre du CHSCT a-t-il été annoté ?
- Point sur la réception par la DDFIP 51 de masques et sur leur redistribution ? Point sur la demande d'écrans de protection en plexiglas ?
- Avez vous pris des nouvelles des agents les plus isolés ?
- Tous les chefs de service maintiennent-ils un contact avec l'ensemble des agents de leur service ?
- Pour la campagne IR :
 - Quel est le niveau d'équipement des agents des SIP en PC portables ? Les cartes SIM ont-elles été déployées ? Quid de l'équipement en casques des agents chargés de la réception téléphonique ?
 - Quelle communication est prévue à destination des contribuables au sujet de l'envoi des déclarations et les fermetures de nos services ?
 - Comment seront gérés les primo déclarants en réception ?
 - Quid des déclarants qui utilisaient nos espaces informatiques en libre service ?
- Point sur la situation des SIE avec le plan d'aide aux entreprises ? Les services ont-ils besoin de soutien ?
- Point sur la situation des trésoreries hospitalières
- Quelle organisation pour le retour des agents après la fin du confinement ? (circulation dans les immeubles, maintien du télétravail pour respecter la distanciation qui restera longtemps nécessaire dans les marguerites et les open-space, attribution de téléphones à chaque agent en poste et non un à partager dans une marguerite,...).
- Impact sur les congés de cette interruption forcée d'activité ?
- Comment comptez vous assurer l'aménagement spacial des zones d'activité, des files d'attente, des espaces d'attente assis et des espaces informatique en libre service notamment à Reims pour garantir à tous la distanciation prônée par la Direction Générale ?
- Quid de l'état sanitaire de la moquette qui recouvre le travertin du hall d'accueil à Reims, est-ce judicieux de la conserver ? Comment la désinfecter au quotidien ?



Section de la MARNE

COMPTE RENDU DE L' AUDIOCONFÉRENCE du 10 avril 2020

Pour cette seconde audioconférence avec la Direction, toutes les organisations syndicales sont présentes ainsi que le médecin de prévention, la secrétaire animatrice du CHSCT, l'assistante de prévention.

Chiffres du jour communiqués par le Directeur :

Présentiel 16,27 % télétravail 26,54 % absents plus de 57 % (51% absents Covid). Le taux de présentiel reste stable et inférieur aux préconisations nationales.

Cette semaine a vu les premiers versements du fonds de solidarité sur 700.000 demandes reçues au niveau national 400.000 ont été mises en paiement, dans la Marne 2785 demandes ont été mise en paiement pour 3,7 M d'€ et un moyenne de 1.325 € par dossier. 728 demandes de report d'échéances fiscales et 347 demandes de remboursement d'acomptes ont été faites. Les rejets de paiement sont au nombre de 468.

Equipement micro-informatique :

42 micros ont été reçus, configurés et livrés à leurs destinataires, la Direction reste toujours en attente de 20 PC portables.

Pour les cartes SIM les 70 de la deuxième commande sont arrivées, les 40 de la première commande n'ont pas été livrées à ce jour.

La Direction reste également dans l'attente des téléphones correspondants, il pourra être proposé aux agents d'utiliser un de leur « vieux » téléphone, leur téléphone en changeant la carte SIM ou bien encore leur téléphone en numéro masqué, selon leur abonnement pour ne pas que cela leur coûte... SIC !!! Cette dernière proposition n'apparaît pas comme acceptable !

Sur les 1.000 PC commandés par la DG, la Direction pense être attributaire d'environ 10 appareils. Le délai de route (provenance Chine) est de l'ordre de 3 semaines.

Des PC attribués aujourd'hui à des agents sur des tâches non prioritaires pourraient de ce fait être réattribués à d'autres agents en vue de la campagne IR, un inventaire précis du mobilisable sera fait.

Pour la campagne IR,

La DG a communiqué hier sur un taux en présentiel de 40 %, Le taux de télétravail étant de 30% cela ne représentera que 70% alors qu'habituellement la campagne IR mobilise 100 % des effectifs. Une audioconférence sur la campagne IR aura lieu cet après-midi avec les chefs de service concernés.

Cela va nécessiter une optimisation des locaux, dans chacun des immeubles. Les boxes et bureaux libres devront être occupés, l'ENFIP a également mis à disposition ses locaux, un sens de circulation dans les couloirs pourra être mis en place en fonction du nombre de personnes présentes.

En ce qui concerne la prise en charge des appels pendant la campagne, la DG souhaite concentrer la communication sur un numéro national unique avec des centres de contact pourvus à 80%, et avec, comme pour le PAS un débordement sur des portables professionnels. La DDFIP 51 n'a à ce stade pas été sollicitée pour intégrer ce dispositif. La DG est défavorable au paramétrage des autocoms pour déporter sur des appels vers des téléphones détenus par des agents à leur domicile. Mais le département a la particularité d'avoir sur le site de Reims un autocom de dernière génération (au passage la Direction se félicite du choix d'avoir consacré 100.000 € à cet investissement), donc le dispositif retenu et qui est en cours de test depuis 10 jours sera le suivant :

Tous les appels entrants seront traités par des sélections que l'appelant effectuera et qui permettront de traiter les questions récurrentes, les messages vocaux pourront être adaptés à souhait au fil de l'eau car c'est une fonction gérée en interne.

Pour les usagers qui n'obtiennent pas de réponse à leur question, ils pourront indiquer qu'ils souhaitent être rappelés. Une liste sera constituée et prise en charge tous les matins par la Direction (PRAE) qui la dispatchera aux agents chargés de l'appel de 1er niveau. En fonction de la complexité de la question, soit une réponse directe pourra être apportée soit si ce n'est pas possible, la demande sera transférée à un deuxième niveau chargé du traitement des questions les plus complexes. La cellule téléphonique en présentiel sera de ce fait réduite à seulement 4 postes.

La Direction espère terminer la campagne comme elle aura commencé c'est à dire sans réception, si ce n'est pas le cas, l'accueil se fera uniquement sur rendez-vous et ce quel qu'en soit le motif.

Hygiène :

- Plexiglas : 45 ont été commandés, la date de livraison n'étant pas connue, partout où cela est possible les caisses vitrées déjà existantes devront être utilisées.
- Masques : 279 sur les 850 livrés la semaine dernière ont été distribués. Pour la Trésorerie Hospitalière de Châlons, située dans les locaux de l'hôpital, les agents doivent obligatoirement porter un masque à la demande de l'Hôpital. Un stock de secours a été constitué pour par exemple recevoir les régisseurs et afin de pourvoir à l'augmentation de l'accueil quand il interviendra. Une autre dotation doit arriver la semaine prochaine.
- Gel hydroalcoolique, lingettes : le stock a augmenté, à chaque fois qu'un agent de service part en livraison, il s'arrête dans 1 ou 2 points pour réapprovisionner.
- Des sociétés externes ne sont pas intervenues pour le nettoyage, à l'exception d'une prestation spécifique dans les locaux de la CID à Reims suite aux préconisations du médecin de prévention. Depuis peu la plateforme d'achat du Grand Est a lancé un recensement pour regrouper les offres et les prix dans ce domaine.
- Remplacement des digicodes présents dans les immeubles (question déjà posée en groupe de travail CHSCT), ce n'est pas dans les urgences mais envisageable au profit des badges ne nécessitant pas de contact digital sur un boîtier.
- Moquette du hall d'accueil à Reims, quand la direction parle de nettoyage, et que Solidaires parle de désinfection... Il s'agit comme l'a rappelé notre Directeur d'un combat que nous menons de façon récurrente et à juste titre puisque aujourd'hui cela devient un problème sanitaire. Le médecin de prévention réaffirme son opposition au choix de ce revêtement dès le départ, bref, elle est chargée de chercher quel type de produit peut permettre de désinfecter cette maudite moquette.... à suivre !

Cas COVID

30 cas ont été recensés dans le département, qu'ils soient avérés ou suspectés. A ce jour, il n'y a eu aucun cas « grave » ni aucune hospitalisation (c'est heureux !).

La reprise du travail après un arrêt « covid » est subordonnée à l'avis du médecin de prévention qui envoie un questionnaire précis à l'agent et qui décide selon les cas des conditions dans lesquelles se fait le retour à l'activité. Certains chefs de service s'étant trouvés une vocation soudaine de médecin de prévention veulent s'affranchir de cette règle. La Direction adressera un rappel pour que cette consigne soit strictement respectée.

Frais de Repas :

Le décret concernant leur prise en charge est paru, la DG est en train de rédiger une note de procédure à ce sujet. La DDFIP informera les chefs de service dès que les modalités précises seront connues. Un sujet reste problématique, la fourniture de justificatifs pour tout remboursement postérieur au 08 avril quant on sait que les agents amènent leur repas... Autre précision à obtenir sur l'articulation tickets restaurants/remboursement des repas.

Mission de l'équipe EDR et Renforts :

Sur 24 agents, 16 sont en activité. Ils se répartissent en 11 télétravailleurs et 5 agents en présentiel. 7 sont affectés en Trésorerie, 4 en SIP, 3 en SIE, 2 en SPFE.

Sur le SPL, le SAR intervient en renfort des trésoreries, le suivi des banettes est effectué par la PRAE et il y a un renfort de la DODE pour le service comptable.

Demande de plans de congés par la Direction :

Un chef de service doit avoir de la visibilité sur ses ressources et charges et c'est pour le bien de tous et la visibilité de chacun que cette demande a été faite. Il convient de signaler qu'elle n'a pas (encore !) été relayée par tous les chefs de service... Suite à cette demande, les agents font observer qu'ils manquent de visibilité pour répondre. Le Directeur estime qu'à la sortie de la période de confinement ceux qui sont présent seront très sollicités pendant plusieurs semaines, qu'il lui paraît plutôt équitable de différencier ceux qui ont continué à travailler de ceux qui auront été en autorisation d'absence.

A ce jour, il n'y a pas d'information sur la « mise en congé d'office » ni sur la transformation d' ASA en congés, c'est pourquoi pour une question d'équité, la note de la Ddfip prévoit dans un premier temps de transformer les congés pris pendant la période de confinement en ASA, quitte à rectifier quand toutes les données seront connues.

Agents isolés :

La Direction a pris contact avec ceux d'entre nous qui sont les plus isolés. Bien que la Direction ait insisté sur ce point, certains chefs de service n'ont toujours pas trouvé le temps de prendre contact avec l'ensemble des agents affectés dans leur service... On se demande bien pourquoi un relevé des coordonnées personnelles (N° de téléphone et adresses mél) a été effectué ?

La surcharge de travail est très difficile à supporter pour certains services, il est préconisé par exemple pour les SIE d'organiser des rotations tous les 15 jours en désinfectant bien les postes de travail, les brigades de contrôles et les PCE sont mobilisés en appui pour solutionner les rejets de paiement (dont certains sont consécutifs à la révocation du mandat par les entreprises)

Le télétravail sera déployé dès que possible, par exemple E-contact pourra être utilisé sur le « portail léger », c'est la Direction qui accordera les habilitations sous réserve des prescriptions nationales.

Concernant la doctrine d'emploi des agents, suite à mutation récente, les compétences obtenues dans les anciens services pourraient être mobilisées plus particulièrement pour les SIP, pour les SIE les agents des PCE et brigades seront mobilisés. Le seul problème c'est que ces appuis se font à distance et l'on en revient toujours à la limitation dûe au matériel et à la capacité du réseau.

La réflexion sur le déconfinement n'a toujours pas commencé ! Pourtant personne n'imagine retravailler dans les mêmes conditions qu'avant l'arrêt brutal de notre activité. Il faudra bien continuer à appliquer certaines mesures et exiger de la Direction leur respect.

Rendez-vous est donné vendredi prochain pour un nouveau rendez-vous audio, plus spécifiquement centré sur la campagne IR (une fiche préparatoire devrait être transmise aux organisations syndicales en amont de cette conférence).

En vue du déconfinement, n'hésitez pas, quelle que soit votre position actuelle,

**FAITES NOUS PART DE TOUTES VOS OBSERVATIONS, INTERROGATIONS, IDÉES.
VOS CONTRIBUTIONS SONT TOUTES LES BIENVENUES POUR FAIRE VIVRE
NOTRE SECTION SYNDICALE**